

rentrait pas dans son cadre. C'est ainsi que s'expliquerait une omission qu'il est, dans tous les cas, difficile de considérer comme un oubli. En tout état de cause, il est impossible d'attribuer cela à quelque sentiment de basse jalousie. Rien de plus éloigné du caractère de l'auteur du *Lutrin*; rien de plus inconciliable aussi avec son enthousiasme de la belle et bonne littérature. Il n'était point insensible au mérite du grand fabuliste; il l'eût voulu lui-même, que cela lui eût été impossible; son sens artistique, sa fibre délicate, son goût, son esprit, sa raison, se fussent révoltés. Doué comme il l'était, il ne pouvait être injuste; tout chef-d'œuvre lui arrachait des cris d'admiration; tout écrit remarquable emportait son suffrage.

D'ailleurs, il jouissait alors paisiblement de sa gloire; ses décisions faisaient autorité, et il n'avait rien à envier. Placé au centre du groupe des illustres poètes du siècle, il jugeait même ceux qui étaient placés au-dessus de lui; il était, comme dit Montaigne, le maître du chœur, un de ces hommes qu'on écoute avec déférence et dont les sentences sont acceptées de tous. L'influence qu'il a exercée sur ses illustres contemporains n'est pas douteuse, et tout ce que nous connaissons nous autorise à dire que cette influence fut salutaire. Écoutons sur ce sujet un maître en critique littéraire, M. Sainte-Beuve: « Sans Boileau et sans Louis XIV, qui reconnaissait Boileau comme son contrôleur général du Parnasse, que serait-il arrivé? Les plus grands talents eux-mêmes auraient-ils rendu également tout ce qui forme désormais leur plus solide héritage de gloire? Racine, je le crains, aurait fait plus souvent des *Bérénice*; La Fontaine moins de fables et plus de contes; Molière lui-même aurait donné davantage dans les Scapins, et n'aurait peut-être pas atteint aux hauteurs sévères du *Misanthrope*. En un mot, chacun de ces beaux génies aurait abondé dans ses défauts. Boileau, c'est-à-dire le bon sens du poète critique, autorisé et doublé de celui d'un grand roi, les contient tous, et les contraint, par sa présence respectée, à leurs meilleures et à leurs plus graves œuvres... » Nous n'aurions à reprendre, dans ce jugement magistral, que ce qui concerne le rôle de Louis XIV sur le développement des génies qui illustrèrent son règne bien plus que ses actions personnelles et que ses victoires. Nous croyons que ce rôle a été exagéré; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question, et nous renvoyons à l'article *SIÈCLE DE LOUIS XIV*.

M. Sainte-Beuve, dont nous invoquons ici l'opinion, n'a pas toujours pensé absolument ainsi, nous ne l'ignorons pas. Au temps de sa jeunesse, dans l'effervescence des combats du romantisme contre l'ancienne école, il a contesté à Boileau sa qualité de poète, tout en le reconnaissant comme un esprit sensé et fin, poli et mordant, comme un bon écrivain en vers. Mais, entre les *Critiques* et *portraits* et les *Causeries du lundi*, bien des années se sont écoulées, bien des expériences littéraires et artistiques ont été faites, et l'on peut constater que, sans amoindrir les mérites des écoles nouvelles, sans méconnaître les utiles réformes qu'elles ont accomplies, une réaction s'est produite en faveur des vieux maîtres. En ce qui touche Boileau, c'est encore M. Sainte-Beuve qui nous dit: « Nous ne fîmes point alors sur son compte le travail historique complet, et nous restâmes un pied dans la polémique. » On est bien moins exclusif aujourd'hui, et surtout les critiques sensés prennent mieux le soin de ne point juger un talent en dehors de son époque et de son milieu.

Boileau, d'ailleurs, fut aussi un novateur, un combattant, un véritable réformateur; il fit la guerre au vieux parti, représenté par des groupes bien plus puissants que les pâles classiques que l'école de 1830 eût à combattre. Sa révolution, à lui, fut de chasser de la poésie l'afféterie, l'emphase, l'érudition pédantesque, les pointes, les faux brillants, les fadeurs; en un mot de faire subir à la poésie française une réforme analogue à celle que Pascal avait faite dans la prose.

Que son mérite, que l'importance de son rôle aient été exagérés, on ne saurait le nier; mais le poète doit-il payer l'ennui que nous ont causé les pédants de collège et les insipides commentateurs? N'est-il pas temps de le juger en lui-même et uniquement d'après les principes épurés de l'histoire littéraire et de la critique? A ce point de vue, et en ne s'obstinant point à voir en lui autre chose qu'un poète didactique et satirique, qu'un critique exquis et magistralement judicieux, son rôle reste encore assez grand pour sa gloire, et il est incontestable qu'il ne subira point l'éclipse de J.-B. Rousseau et autres, et qu'il restera à jamais parmi les illustrations de l'école française. « Ne disons pas de mal de Nicolas; cela porte malheur. » Ce mot de Voltaire est resté profondément juste et vrai.

Il a méconnu notre vieille poésie nationale, cela est évident; mais l'école de 1830 n'attelle pas, à son tour, un peu surfait Ronsard et tant d'autres? Toutes ces questions, que l'on croit jugées, n'ont pas été plaidées à fond. Écoutons à ce sujet notre grand historien Henri Martin: « Dans les jugements dédaigneux de Boileau sur le passé, il montre une ignorance dédaigneuse de la vieille poésie nationale; il affirme que nos vieux romanciers ne connaissent de règle que leur caprice, et ne prend pas la peine de s'assurer que troubadours et trouveres connaissent fort bien

le nombre et la césure, et la mesure aussi! On est disposé à s'irriter de cette légèreté superbe, lorsqu'un trait de lumière vous révèle le sens de l'aversion du critique pour le moyen âge: c'est la poésie féodale que le poète repousse du pied dans les ténèbres. Il ne sauve du moyen âge qu'un seul nom; il ne s'y reconnaît qu'un seul ancêtre: ce n'est pas Thibaud de Champagne ou Charles d'Orléans; c'est le *truaud* Villon, cette fleur poétique qui a germé dans les ruisseaux de Paris. La poésie populaire a fait un beau chemin, de la cour des Miracles au grand escalier de Versailles! Boileau ne brise donc pas, en fait, avec tout le passé de la France: s'il rejette les anciennes formes, il n'en hérite pas moins de l'esprit des écoles parisiennes, de l'esprit des fabliaux; il est l'héritier de Rutebeuf comme de Villon. Il garde l'esprit populaire français en retournant, non plus au nom de l'autorité, mais au nom de la raison, sous la discipline de nos vieux maîtres, les Grecs et les Latins; retour nécessaire pour assurer nos conquêtes intellectuelles et affermir notre esprit dans l'ordre, le goût et la lumière enseignés à la Gaule par la Grèce et Rome. »

Que pourrions-nous ajouter à cette magnifique appréciation?

Dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, Boileau prit naturellement parti pour les écrivains de l'antiquité. Qu'il ait quelquefois erré, cela est indubitable; mais nous croyons que ce serait aller trop loin que d'en déduire, comme on l'a fait, qu'il était opposé à toute idée de perfectibilité. Il ne faut pas enlever les choses outre mesure, ni transformer un petit débat littéraire en une grosse question philosophique, à laquelle ne songeait aucun des deux partis.

Boileau passa une bonne partie de sa vie dans cette célèbre maison d'Auteuil, qu'il devait aux libéralités de Louis XIV, et qui était le rendez-vous de toutes les célébrités du temps. Il aimait la société, les réunions d'amis; et, dans son bon temps, avant les infirmités et la vieillesse chagrine, il était dans le monde plein de saillies, de bons mots, de joviale humeur et de franche gaieté; plein de feu surtout quand la causerie était sur les sujets qui lui tenaient le plus à cœur, c'est-à-dire sur les matières littéraires. Nous avons dit que le génie satirique et mordant était chez lui comme un héritage de famille. Mais la bonté de son cœur corrigeait la malice agressive de son esprit. *Il n'était cruel qu'en vers*, a dit Mme de Sévigné. Ce n'était pas assez dire. Il avait dans l'âme autant d'élevation que de bonté, comme on le remarque souvent chez les plus ardents et les plus terribles polémistes. On connaît de lui une foule de traits qui témoignent de la sensibilité de son cœur, de sa droiture et de sa générosité. Nul homme n'aima plus tendrement ses amis et n'en fut plus aimé. Racine lui laissait en mourant cet adieu infiniment touchant et tendre: « Toute ma consolation est de mourir avant vous. » Vers la fin de sa vie, il quitta sa solitude d'Auteuil et vint se fixer à Paris, où il acheva ses jours et où il mourut d'une hydropisie de poitrine. Ses restes, déposés à la Sainte-Chapelle, puis transférés au musée des Monuments français, ont été transportés à Saint-Germain-des-Près. Ses œuvres comprennent: les *Satires*, les *Épîtres*, le *Lutrin*, les *Épigrammes*, quelques odes et pièces de vers médiocres, les *Dialogues* de la Poésie et de la Musique et des héros de roman, la traduction du *Sublime*, de Longin, avec les *Réflexions critiques* sur cet auteur, etc. Les meilleures éditions sont celles de Brossette (Amsterdam, 1708); de Daunou (1809 et 1825), et de Berriat Saint-Prix (1830), réimprimée en 1860, avec une notice de M. Sainte-Beuve. M. Auguste Laverdet a donné en 1858 la *Correspondance entre Boileau et Brossette*, d'après les manuscrits originaux. Cette correspondance avait été déjà publiée en 1773, mais d'une manière incomplète. V. BOILEAU.

Boileau et Brossette (CORRESPONDANCE ENTRE), publiée sur les manuscrits originaux (Paris, 1858, 1 vol. in-8°). Outre la correspondance de Despréaux et de Brossette, ce recueil comprend d'autres lettres écrites par le premier ou à lui adressées. Les lettres de Boileau à Brossette sont au nombre de soixante-quinze; quatorze étaient restées jusqu'alors complètement inédites. En général, ces épîtres sont des billets assez courts. On y remarque ensuite quatre-vingt-seize lettres de Brossette à Despréaux, des lettres du même à l'abbé Boileau, avec les réponses de celui-ci; le testament du poète, etc. On trouve enfin deux annexes, dont la dernière forme la partie la plus intéressante de la publication; ces deux *addenda* se composent d'un supplément reproduisant divers écrits de Despréaux et d'un appendice qui livre aux érudits et aux curieux un choix de notes écrites au jour le jour par Brossette, pendant un séjour qu'il fit à Paris à la fin de l'année 1703. Cet appendice constitue une sorte de commentaire littéraire sur Despréaux, sur Molière, sur Racine et autres contemporains. Toutes ces pièces sont d'un grand secours pour l'histoire littéraire du grand siècle.

Ces lettres seraient précieuses, quand bien même elles ne complèteraient pas la figure de Boileau, vieillissant au milieu des misères publiques, et sensible aux malheurs du temps. Toutefois, la curiosité banale ne doit pas y chercher des détails inédits sur la vie privée

de Boileau. Cette correspondance entre un poète célèbre et un bel esprit de province, qui l'importance à force de l'admirer, ne révèle que le caractère dominant du siècle, le goût littéraire, cette habitude d'idéaliser, de généraliser, qui jette un voile sur les traits particuliers, sur les détails intimes, sur les choses de la vie commune. Boileau y paraît comme homme de lettres, et Brossette y joue le rôle d'un amateur préparant un commentaire sur les œuvres du premier, du premier qui éclaira le second. Admiration respectueuse chez l'un, condescendance amicale chez l'autre; docilité timide d'un côté, supériorité polie de l'autre; subtilité consciencieuse dans les questions, justesse simple et lumineuse dans les réponses, tel est l'esprit de ces entretiens à distance, dont les acteurs résident à Paris et à Lyon. Boileau cause de la littérature de son temps et de ses propres ouvrages; un ami lettré, qui l'impatient quelquefois, lui donne la réplique et représente l'opinion du temps à son égard; mais la correspondance roule souvent sur des sujets d'un intérêt médiocre, soit que Brossette n'ait pas su exciter la veine critique de Boileau, soit que Boileau, pénétré de sa supériorité, n'ait pas daigné se prêter à un commerce littéraire plus académique. C'est une conversation qui languit faute d'aliment. A mesure que Despréaux vieillit, il ménage ses billets. La correspondance reste stationnaire, et enfin elle cesse de se renouveler.

On peut recueillir dans ces lettres et dans les notes ou appendices qui les accompagnent quelques-uns de ces jugements pleins de sens et de netteté qui caractérisent Boileau critique, sur le *Télémaque* par exemple. Des anecdotes curieuses prêtent encore plus de charme à ces appréciations. Quand on voudra parler des tracasseries dont Molière fut abreuvé à l'occasion du *Tartuffe*, c'est là qu'il faudra puiser. Citons un jugement et une anecdote: « Molière, disait Boileau, possédait si bien l'art de caractériser les hommes que, quand il savait un trait de quelqu'un sans le connaître, il était assuré de composer un caractère tout suivi et naturel de la même personne, et de lui faire dire et faire plusieurs choses conformes à ce trait original et à ce caractère. » Voici l'anecdote. C'est un propos de Boileau sur l'archevêque de Paris, Péréfixe, que Molière regardait comme le chef de la cabale liguée contre le *Tartuffe*. Cette anecdote serait-elle une petite vengeance? « M. Péréfixe, quoique homme de bien, était accoutumé à jurer. Il voulait en fin de défaire de cette méchante habitude; pour cela, il se donna la discipline; mais, quand il se frappait trop fort, et qu'il se faisait mal, c'était alors qu'il jurait de tout son cœur à chaque coup qu'il se donnait: « Ha! jarni! morbleu! et pis que tout cela. »

Maintenant, il reste à expliquer comment un avocat lyonnais, d'un génie médiocre, est entré en relation épistolaire avec Despréaux, et comment le recueil de ces lettres nous est parvenu. Dès sa jeunesse, Brossette avait voué une espèce de culte au célèbre satirique, et s'était proposé de recueillir sur sa vie et ses œuvres tous les renseignements possibles. L'enthousiasme avocat lyonnais fut présenté au poète en 1698, et, depuis lors, il ne cessa d'être un admirateur fanatique, un questionneur importun jusqu'à l'obsession; absent, il l'accablait de ses lettres; présent, il l'assiégeait de visites. Brossette préparait en réalité son *Commentaire des œuvres de Boileau*, et ce *fauteur*, qui s'intéressait moins à la santé de son fétiche, déjà ruinée, qu'à des éclaircissements dont il avait besoin pour ses tablettes, s'est acquis le privilège de lier son nom à celui de Despréaux. En 1715, quatre ans après la mort de Boileau, l'impitoyable Brossette mit au jour quelques-uns des nombreux documents qu'il avait recueillis. Il donna de son poète une édition accompagnée d'un commentaire qui a servi de source et de type à toutes les éditions postérieures. En 1770, les lettres échangées avec Boileau, de 1699 à 1710, furent en partie publiées par Cizeron-Rival. Acquéreur de tous les papiers donnés par l'abbé Boileau à l'avocat lyonnais, après la mort de son frère, M. Laverdet, a fait une nouvelle publication, plus complète, mais à laquelle on peut reprocher une exactitude trop servile à l'égard de l'orthographe du texte. Le volume est précédé d'une introduction de M. J. Janin, qui, par parenthèse, s'est rendu coupable d'une inadéquance singulière; de même que M. Villemain, dans une notice sur Plutarque, a découvert une seconde ville de Chéronée, de même M. J. Janin a doté la ville de Lyon d'un *savant* parlement... lequel n'a jamais existé.

BOILEAU (Jacques), théologien français, frère du précédent, né à Paris en 1635, mort en 1706. Il entra dans les ordres, se fit recevoir docteur en Sorbonne; et, après avoir été pendant vingt-cinq ans officiel et grand vicaire de Sens, il fut nommé chanoine de la Sainte-Chapelle, à Paris, en 1694. Jacques Boileau n'était pas seulement un érudit distingué; c'était un homme d'un esprit très-fin, très-mordant, quelque peu bizarre et tourné vers la satire. S'il n'avait été docteur en Sorbonne, disait de lui son frère Despréaux, il aurait été acteur de la comédie italienne. Il avait une profonde antipathie contre les jésuites, « gens qui, selon lui, allongent le Symbole et accourcissent le Décalogue. » Le chanoine Boileau a écrit sur la théologie et sur l'histoire de nombreux ouvrages, aussi remarquables par l'érudition et par la singu-

larité des sujets que par la hardiesse de l'esprit et le tour piquant du style. Il les publia pour la plupart sous les pseudonymes de Jacques Barnabe, Claudius Fontelus et Marcellus Ancyranus. Il écrivit presque tous ces ouvrages en latin, « de peur, dit-il malicieusement un jour, que les évêques ne me lisent: ils me persécuteraient. » Nous citerons, parmi les plus curieux: *De antiquo jure presbyterorum* (Lyon, 1676); *Historia confessionis auricularis* (Paris, 1683, in-8°); *Disquisitiones duæ de residentia canonicorum* (Paris, 1695, in-8°); *Historia disquisitionis de re vestiaria hominis sacri* (1704), sur les habits ecclésiastiques; *De antiquis et majoribus episcoporum causis* (Liège, 1678, in-4°); *Disquisitio theologica de sanguine corporis Christi*, etc. (1681, in-8°), ouvrage plein d'érudition; *Traité des empêchements dirimants du mariage* (1691, in-8°), etc. Mais les deux ouvrages de l'abbé Boileau qui méritent une mention toute spéciale sont une *Histoire des flagellants* (1709, in-12), et son *Traité sur l'abus des nudités de gorge* (1675). A l'article *FLAGELLANTS*, nous parlerons des sectes qui ont paru sous ce nom, et des désordres qu'elles favorisaient; nous ne voulons nous occuper ici que de l'ouvrage de l'abbé Boileau, qu'il avait composé pour s'opposer aux pénitences et aux macérations exagérées de certains chrétiens. Il commence par établir que, durant les dix premiers siècles de l'Eglise, la flagellation volontaire n'était point en usage, et qu'elle prit naissance seulement vers le milieu du XI^e siècle. Dès ce moment, elle fut à la mode; c'était la pénitence la plus usitée, et l'on sait qu'elle fut imposée à Henri II, roi d'Angleterre, en expiation du meurtre de Thomas Becket. Les doyens des chapitres ne la ménageaient pas aux chanoines, leurs administrés; les papes la faisaient infliger aux évêques; on s'en servait même comme d'un argument irrésistible dans la discussion, ainsi qu'on peut le voir dans la curieuse anecdote suivante. Un docteur en théologie ayant prêché en public contre la conception immaculée de la Vierge, un moine, qui n'était pas de son avis, le saisit à la descente de la chaire, et lui administra une correction complète: « Il le prit, dit l'historien, et le mit sur ses genoux; car il était fort et vigoureux. Il lui troussa la robe, et lui donna de grands coups avec la main pour le châtier de ce qu'il avait parlé contre le saint tabernacle de Dieu, et voulu diffamer la bienheureuse Vierge par une citation d'Aristote, tirée peut-être de son livre des *Priorités*. Toute l'assemblée, qui avait été scandalisée de la doctrine du prédicateur, se réjouissait beaucoup. Il y eut même une dévotion qui dit à haute voix: « Ah! monsieur le moine, donnez-lui encore quatre coups pour moi. » Une autre vint dire ensuite: « Donnez-lui-en aussi quatre de ma part, » et plusieurs firent de même; de sorte que, si l'exécuteur eût voulu satisfaire à toutes leurs demandes, il n'aurait eu d'autre exercice de tout le jour. » Sylvestre Giraud, qui vivait vers l'année 1188, nous raconte une histoire qui n'est pas moins incroyable, ni moins divertissante que celle que nous venons de rapporter: « La concubine, du recteur de l'église de Hoeeden, située en Northumbrie, dans les parties septentrionales de l'Angleterre, s'assit un jour par dérision, sur le tombeau de sainte Osanne, sœur du roi Osred, tombeau qui était de bois et élevé en forme de siège au-dessus du cimetière. Mais, quand elle voulut se retirer, elle ne put jamais se détacher du bois, même en présence du peuple qui était accouru; elle ne fut délivrée que par un miracle du ciel, après qu'elle eut déchiré ses habits, et que, dépouillée toute nue, elle eut reçu la discipline jusqu'au sang; que, touchée de compassion, elle eut versé un torrent de larmes, et qu'enfin elle eut prié avec ardeur et se fut engagée à une pénitence pour le reste de sa vie. »

La secte des flagellants pénétra en France, et ajouta un attrait de plus aux processions fanatiques de la Ligue. Mais le retour de l'ordre fut le signal de sa décadence, et un arrêt du parlement défendit en 1601 les flagellations publiques. Après avoir épuisé le côté historique de la question, l'abbé Boileau touche au côté médico-théologique avec toute la licence du latin, qui, dans les mots, brave l'honnêteté. « La flagellation sur les épaules, dit-il, est dangereuse; il en peut résulter des fluxions et des maladies d'yeux; quant à celle qui est appliquée sur les reins et les régions lombaires, elle offre une autre espèce de danger: elle excite au plaisir brutal de la chair. On trouve une infinité d'exemples de certains hommes, d'un tempérament lascif, qui n'ont jamais goûté tant de plaisir à satisfaire leur passion et à s'enivrer de ces criminelles délices qu'après avoir été rudement fustigés à coups de fouet, ou avec des écorchées et des verges de boue. » A l'appui de ce qu'il avance, l'auteur cite plusieurs faits qui trouveraient plus convenablement leur place dans un livre de médecine que dans un traité théologique. Voici sa conclusion, qui contient des détails très-précis sur la manière dont on se donnait autrefois la discipline. « Quoi qu'il en soit de toutes ces histoires, que peut-on imaginer de plus indécent que d'exposer le derrière et les cuisses toutes nues au soleil? La seule idée d'une action si obscène suffit pour la faire trouver ridicule et impertinente: Où est celui qui ne craindrait de se fouetter les reins et les fesses à coups de verges, sur un lieu élevé et découvert, ou